

Festival des familles - Sion 8 mars 2009
Conférence de Mgr Yves Boivineau, évêque d'Annecy

SAINT PAUL ET LA FAMILLE

En hébreu, il n'y a qu'un seul mot pour désigner "*maison*" et "*famille*". C'est le mot "beth", comme dans Beth-lehem (la maison du pain) ou dans Beth-el (la maison de Dieu). Ainsi l'expression la "maison de David" signifie également la "famille de David", et la "maison de Dieu" est aussi la "famille de Dieu".

Prenons un exemple. A Philippes Paul et Silas sont mis en prison (Ac 16).. Au milieu de la nuit, alors qu'ils prient et chantent les louanges du Seigneur, un violent tremblement de terre secoue les portes de la prison. Les portes s'ouvrent et les entraves de tous les détenus sautent... Le gardien effrayé, sort son épée pour se donner la mort... Il se jette aux pieds de Paul et Silas : " Que dois-je faire pour être sauvé ? " Paul et Silas annoncent la parole du Seigneur au gardien "*ainsi qu'à tous ceux qui vivaient dans la maison* " (v.32). Il reçoit le baptême "*avec tous les siens*" (v.33) et "*avec toute sa maison*" (v.34) il laisse déborder sa joie de croire en Dieu.

La "maison" désigne donc tous ceux qui vivent sous le même toit, y compris les serviteurs et les esclaves.

La famille ouvre à d'autres appartenances.

Nous appartenons tous à plusieurs familles. Il y a, évidemment, la famille naturelle où nous sommes nés de la chair, à cette famille qu'est notre nation, à la grande famille humaine... et nous appartenons aussi à la famille ou maison de Dieu, à cette famille qu'est l'Eglise.

On est toujours "reçu" dans une famille. Les parents reçoivent l'enfant qu'ils mettent au monde. On est reçu dans l'Eglise par le baptême. Les fiancé(e)s, conjoints, conjointes sont aussi "reçus" dans leur belle-famille... Les religieux et religieuses sont reçus dans leur famille religieuse par le rituel des vœux... On pourrait trouver d'autres exemples. Toutes ces "réceptions" sont très importantes, parce que, dans chaque cas, elles démontrent que des racines se sont faites, elles reconnaissent l'existence de ces racines, et constituent une présence "à demeure".

Un autre aspect important de toute famille est qu'elle est un lieu où l'on grandit de telle sorte qu'on est engendré à une autre famille ou d'autres familles. La famille nous ouvre à d'autres appartenances.

Nous venons au monde d'un père et d'une mère. Ces liens créés avec eux ne peuvent s'effacer. Mais la relation de dépendance à leur égard est transitoire. Il nous faut grandir et entrer dans une famille plus large. Sans cesser d'appartenir à sa famille, on s'en sépare physiquement pour former sa propre famille : *"l'homme quittera son père et sa mère..."*. Ceci est vrai pour un jeune couple qui se forme et crée une famille, ce qui ne le dispense pas de développer son appartenance à la grande famille humaine, à la grande famille spirituelle qu'est l'Eglise. De même en est-il, d'une façon différente, pour quelqu'un qui entre dans un ordre religieux. Et ceci est vrai également pour les célibataires (célibat non choisi) qui doivent trouver leur propre "famille".

Dans la tradition juive, la famille et le clan avaient une importance capitale et en quelque sorte exclusive. C'était d'ailleurs une condition de survie, comme dans toute société primitive. La fidélité à la famille et au clan était plus importante que tout. Jésus manifeste un amour très filial (obéissance) envers son père et sa mère. En même temps il manifeste clairement par ses actes et ses paroles, qu'il met fin aux barrières que constituait la suprématie de la famille. L'amour n'a pas de barrières. Pensez à l'épisode de Jésus retrouvé au temple après trois jours (Lc 2, 48-50).

La famille n'est pas un éternel sein maternel. Elle est le lieu où l'on grandit pour se préparer à d'autres appartenances familiales plus larges.

Il y a à la fois, dans le Nouveau Testament, des textes très beaux sur l'obligation à l'égard des parents et d'autres sur l'obligation de renoncer à sa famille pour suivre le Christ. Des expressions qui peuvent nous paraître dures (Mt 10,37) et d'autres qui nous surprennent : *"Qui est ma mère, qui sont mes frères ? Celui qui fait la volonté de Dieu (= celui qui écoute la parole de Dieu et qui la garde), celui-là est mon frère, ma sœur, ma mère"* (Mc 3, 34-35).

Cette parole de Jésus souligne les liens nouveaux créés par l'écoute de la Parole et qui fondent "la famille de Dieu", expression qu'on ne rencontre guère dans l'Écriture qu'en Ephésiens 2,19 : *"Vous êtes citoyens du peuple saint, vous êtes de la famille de Dieu"...*

L'Eglise comme une famille, où nous sommes donnés les uns aux autres comme frères et sœurs. On ne choisit pas ses frères et sœurs.

Quand Paul parle de la famille...

Il ne faut pas attendre de Paul un développement particulier et suivi sur la famille. Et il est nécessaire, pour le comprendre, de bien entendre ce qu'il dit de la famille, du couple, des relations hommes-femmes, des relations parents-enfants dans la perspective qui est la sienne.

Dans la Lettre aux Ephésiens, par exemple, nous trouvons des monitions, des conseils, adressés aux diverses catégories de personnes qui constituent la "maison" (au sens étendu de l'antiquité). Ces conseils trouvent place dans l'ensemble d'un développement de sa pensée sur la "spiritualité du baptême", concrètement sur la nécessité de dépouiller le vieil homme pour revêtir l'homme nouveau.

Chez Paul, en effet, le réalisme de la grâce commande l'existence chrétienne. Puisque les fidèles sont aimés de Dieu, ils doivent en communauté répondre à l'amour premier de Dieu. Le mystère du Christ accueilli, célébré et vécu dans la communauté transforme les relations humaines : *" Tout ce que vous dites, tout ce que vous faites, que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus Christ, en offrant par lui votre action de grâce à Dieu le Père" (Col 3, 17).*

Suivent alors un certain nombre de monitions adressées aux diverses catégories de personnes qui constituent la "maison" : épouses et maris, enfants et parents, esclaves et maîtres. Ces conseils correspondent évidemment à la manière dont on concevait alors la bonne marche d'une maison et les rapports mutuels dans la grande famille patriarcale. Ces textes portent forcément la marque de leur temps et des contraintes sociales de l'époque : la foi chrétienne se vit dans une culture donnée. Ne faisons pas d'anachronisme en y projetant nos modèles de la famille : vingt siècles nous séparent, nous connaissons un autre modèle... qui, bien sûr, est bien meilleur ! Même s'il faut bien reconnaître qu'il y a aujourd'hui « des » modèles et qu'il peut exister de nouveaux "esclavages" qui ne sont pas meilleurs que ceux du temps de Paul. Pour être honnêtes il nous faut accepter que la "nouveau chrétienne" interroge nos relations à l'intérieur de la famille telle qu'elle est aujourd'hui et conteste éventuellement nos modes culturels. Nos relations ont autant besoin d'être évangélisées qu'au temps de saint Paul.

Nous trouvons ainsi deux "tables des devoirs domestiques" sous la plume de saint Paul lui-même :

Col 3, 18-4,1

Concernant la relation entre maris et femmes, un simple « *dans le Seigneur* » apporte une note chrétienne à ce qui ne pourrait n'être qu'une recommandation de sagesse humaine (v. 18).

Quant aux relations enfants/parents : à l'obéissance des premiers doit correspondre le doigté pédagogique des seconds qui chercheront à doser les exigences avec les possibilités de leurs enfants (v. 20).

Il y a aussi le rapport des esclaves à leur maître. *"Vous les esclaves, obéissez en toute choses à votre maître d'ici bas.. ; quelque soit votre travail, faites-le de bon cœur pour le Seigneur et non pour plaire aux hommes... Vous les maîtres, assurez à vos esclaves la justice et l'égalité, sachant que vous avez un seul maître dans le ciel"* (3,22...4,1). Nous pouvons être surpris par l'insistance de Paul sur la subordination des esclaves. Paul répond à des difficultés très concrètes qui se posaient dans les communautés. D'une certaine manière Paul ne s'en prend pas à l'esclavage en tant que tel mais dans cette situation donnée qui est celle de son époque, il cherche à promouvoir une transformation des rapports sociaux, dans la foi au même Seigneur. (Cf. la Lettre de Paul à Philémon, v.15 : « *S'il a été éloigné de toi pendant quelque temps, c'est peut-être pour que tu le retrouves définitivement, non plus comme un esclave, mais bien mieux qu'un esclave, comme un frère bien aimé* »). Paul ne s'attaque pas aux structures, mais il appelle à un renouveau des relations qui s'enracine dans la foi au Christ ressuscité (voir tout le ch.3 de la Lettre aux Colossiens.)

Nous retrouvons une même table des devoirs domestiques en **Eph 5,11-6,9** avec trois instructions d'importance très inégale :

- rapports entre maris et femmes (5,22-33 // Col 3,18-19)
- rapports entre enfants et parents (6,1-4 // Col 3,20-21)
- rapports entre maîtres et esclaves (6,5-9 // Col 3,22-4,1)

Le verset 21 qui ouvre la section donne le ton : *"Par respect pour le Christ, soyez soumis les uns aux autres* ». Le principe de réciprocité doit être au cœur de toutes les relations au sein de la communauté chrétienne : « *Ayez beaucoup d'humilité, de douceur et de patience, supportez-vous les uns les autres avec amour ; ayez à cœur de garder l'unité dans l'Esprit par le lien de la paix"* (4,2-3). Ceci ne supprime pas les relations de subordination dans la vie sociale, mais c'est un appel à ne pas les vivre dans un climat d'autoritarisme d'une part et de servilité d'autre part.

La nouveauté chrétienne.

Le principe fondamental du programme paulinien tient en cette affirmation : « *En Jésus-Christ, vous êtes tous fils de Dieu par la foi. En effet, vous tous que le baptême a unis au Christ, vous avez revêtu le Christ ; il n'y plus ni juif ni païen, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme, car tous, vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus* » (Ga 3, 27-28). La foi chrétienne installe entre les croyants la même unité de valeur et déclare ces différences nulles.

Or, la société dans laquelle se trouve Paul est tout entière construite sur ces différences ! C'est le monde de l'identité fermée : le Juif vit de ne pas être Grec, c'est-à-dire païen ; le Grec vit de ne pas être un barbare sans culture ; l'homme libre vit de ne pas être esclave, le citoyen romain de ne pas être un indigène, l'homme de ne pas être femme, etc... L'identité se fonde donc sur des acquis religieux, politiques, sociaux, économiques. Ces acquis donnent droit à des prérogatives ou à des privilèges, mais aussi à des responsabilités. Dans la société antique, j'appartiens de naissance à un groupe, le groupe de mes semblables, qui me dicte mes loyautés.

Aujourd'hui les groupes sont devenus plus perméables : le fils d'un mécanicien peut devenir PDG, ou une femme ministre d'un gouvernement. Mais le principe de l'identité fermée reste de rigueur : chaque groupe social – les hommes, les femmes, les riches, les démunis, les blancs, les noirs – se définit sur des acquis dont les autres sont privés.

Au cœur de la théologie de Paul, il y a donc cette conviction que Dieu me reconnaît indépendamment de mon statut, de mes appartenances, de mes acquis. Personne, pour être sauvé, ne peut exhiber devant Dieu quelque privilège que ce soit. Tout est donné. C'est pourquoi le droit du maître sur l'esclave, le droit de l'homme sur la femme n'ont plus cours devant Dieu.

Devant Dieu, oui. Mais devant les hommes ?

Les communautés pauliniennes : un nouveau modèle de société.

Nous devons reconnaître le caractère révolutionnaire de la pensée paulinienne. Paul marquera profondément l'histoire de l'Occident en fondant un nouveau type de communauté que ne connaissaient ni le judaïsme ni le monde gréco-romain. La société qui se construit ainsi est marquée à la fois par son universalisme - elle est ouverte à tous - et par son pluralisme - elle n'abolit pas les différences entre les personnes, mais considère que ces différences ne créent pas de hiérarchie devant

Dieu. L'Antiquité n'a jamais connu de société qui combine d'une telle façon l'universalisme et le pluralisme, l'ouverture à tous et la particularité de chacun.

Le type de communauté que fonde Paul se démarque à la foi de l'universalisme centralisateur (empire romain) et du pluralisme discriminatoire (synagogue). Le Dieu de Paul est le Dieu de tous et de chacun.

Les Eglises pauliniennes vont comporter des juifs et des païens, des esclaves et des hommes libres, des hommes et des femmes. Le succès du christianisme au 1^{er} siècle n'est pas étranger à ce nouveau type de société. Cette coexistence va d'ailleurs soulever le sarcasme des philosophes païens. Celse vers 180 et Porphyre à la fin du siècle suivant ironiseront sur le fait que la nouvelle religion recrute au bas de l'échelle sociale : les esclaves et les femmes. Ils ne s'en étonnent pas, puisque pour eux les femmes sont vouées à l'ignorance et à la superstition ! N'empêche qu'ils nous livrent là, bien malgré eux, un renseignement précieux : le christianisme fut dès le début très attractif pour les femmes.

En effet, contrairement aux idées reçues et à des interprétations trop hâtives, les communautés pauliniennes ont été un des grands lieux de l'émancipation de la femme. Pour en prendre la mesure, il faut se rappeler quelle était la place de la femme dans la société juive : protégée et honorée certes dans son rôle d'épouse et de mère, mais exclue de la vie publique où dominait le pouvoir des hommes. Or les communautés pauliniennes se caractérisent par la reconnaissance de la commune dignité de l'homme et de la femme, et par la commune participation à l'annonce de l'Évangile. Les salutations finales des lettres de Paul en sont une belle illustration. C'est le cas, surtout, de la lettre aux Romains (Rm 16, 1.3.6.12). Ailleurs, la participation des femmes aux responsabilités ecclésiales et missionnaires est évidente : Phoebé dans le port de Cenchrées (Rm 16, 1) ; Lydie et Evodie et Syntyché, dans la ville de Philippes (Ac 16, 14-15 ; Ph 4, 2s) ; Priscille et Aquila, à Corinthe (Ac 18, 3), etc... Cette image du christianisme paulinien, rassemblant hommes et femmes, reflète l'impact que le christianisme exercera dans une société gréco-romaine marquée par quantité de cloisonnements sociaux, culturels, anthropologiques. Toutefois Paul ne prendra pas appui sur la nouveauté de l'Évangile pour briser les modèles sociaux de son temps : il invite plutôt les baptisés à s'inscrire dans ces modèles pour les transformer de l'intérieur.

Une question de voile...

C'est dans cet esprit qu'il faut entendre les recommandations de Paul au sujet du voile que doivent porter les femmes dans les célébrations liturgiques. Déjà une histoire de voile ! *« Je veux que vous le sachiez : la tête de tout homme, c'est le Christ ; la tête de la femme, c'est l'homme ; la tête du Christ, c'est Dieu. Tout homme qui prie ou prophétise la tête couverte fait honte à sa tête. Toute femme qui prie ou prophétise la tête dévoilée fait honte à sa tête, car c'est exactement comme si elle était rasée. En effet, si elle ne voile pas, qu'elle se fasse tondre ; et si c'est une honte pour la femme d'être tondue ou rasée, qu'elle se voile. »* (1 Co 11, 3-6). Ces recommandations (surprenantes pour nous) s'expliquent par l'importance que l'on donnait alors à la coiffure des femmes, comme signe de leur féminité et de leur dignité. Dans le monde juif, lorsqu'elles sortaient de chez elles, les femmes relevaient leurs cheveux avec des rubans ou avec une résille, et elles mettaient par-dessus un petit voile qui leur couvrait la tête et le front. Etaler ses cheveux, les faire flotter sur ses épaules, avoir la tête découverte, était une attitude inconvenante, si bien qu'une femme, sortant ainsi dans la rue, pouvait être immédiatement répudiée. Suivant la mode juive, avoir la chevelure répandue sur les épaules était pour une femme aussi indécent que d'avoir la poitrine découverte ; on y voyait la posture des filles de joie (cf. Lc 7, 38s). C'était tout autant une honte de s'être rasé la tête, ce qui explique la formule de Paul : *« Si elle ne se voile pas, qu'elle se fasse tondre ! »* ! Il y a une pointe d'humour que l'on ne peut saisir que dans le contexte.

Parmi les cultes à mystères, les prêtresses d'Isis, un culte très présent à Corinthe, étaient célèbres pour leurs chevelures ébouriffées ! Dans Corinthe, la mal famée, sortir sans être voilée ne pouvait, de manière générale, que susciter une certaine méfiance.

Pour éviter un danger de confusion avec les cultes païens, et, vraisemblablement aussi, le risque d'une division au sein de la communauté chrétienne, mais peut-être davantage encore, par peur que sa prédication ne conduise à la perte des repères symboliques différenciant les sexes, Paul prône le port du voile. Il n'interdit pas aux femmes de prier avec les hommes ou de prophétiser, mais il indique qu'elles doivent rester marquées du signe de leur féminité. Mal à l'aise, Paul cherche donc à justifier le port du voile (cf 1 Co 11, 8-10), tout en sauvegardant la nouveauté évangélique de l'égalité et de la réciprocité de l'homme et de la femme *« devant le Seigneur »* (1 Co 11, 11-13).

Question de coutume donc, de convenance, et non d'un quelconque droit divin qui imposerait aux femmes de se couvrir la tête dans les églises ! Prudence aussi d'un Paul qui est pris en tenaille entre la nécessité de faire apparaître la nouveauté radicale apportée par le Christ et de veiller à ce que le christianisme soit crédible.

Les femmes dans les assemblées de prière.

Nous trouvons une situation analogue au chapitre 14 de la même lettre aux corinthiens, quand Paul demande explicitement « *que les femmes se taisent dans les assemblées* » (1 Co 14, 34). Paul répond à des questions qui lui ont été posées, et il doit régler la prolifération de certains phénomènes spirituels qui faisait quelquefois dégénérer en anarchie les assemblées de prière. Paul s'efforce de limiter l'effervescence de certaines expressions individuelles pour favoriser l'édification communautaire, selon le principe qu'il énonce (qui, lui, vaut pour tous les temps !) : « *Que tout se fasse pour l'édification commune* » « *Que tout cela serve à la construction de l'Eglise* ».

Donc, pour des raisons propres à la communauté de Corinthe, Paul limite les interventions « charismatiques » des femmes et les invite, une fois rentrées chez elles, à interroger leurs maris. Mais il n'a pas l'intention de définir la place des femmes dans les assemblées chrétiennes, pas plus qu'il ne veut les réduire au silence. D'ailleurs, 1 Co 11 4-5 affirme que la femme comme l'homme prie et prophétise dans les assemblées. Ici, Paul règle un cas concret de désordre en indiquant la conduite à tenir. Il n'est pas question de règle générale.

Comme nous venons de le voir, il est nécessaire de situer les assertions de Paul dans leur contexte pour ne pas faire de contresens sur leur interprétation. Il faut aussi tenir compte de l'intention de Paul lorsqu'il émet une recommandation.

Quand Paul parle du mariage...

Les Corinthiens lui avaient écrit pour lui demander de les aider dans une crise que traversait la communauté et le consulter sur un certain nombre de questions concernant la vie conjugale, le célibat, le veuvage. Paul ne se lance pas dans un traité sur le mariage, la famille, la sexualité. Il répond en pasteur aux questions que lui posent les corinthiens, et il prend bien soin de distinguer ce qui relève de l'enseignement du Seigneur (qui fait loi) et son avis personnel sur tel ou tel sujet.

Pour comprendre la pensée de Paul, il faut connaître les destinataires de la lettre. Corinthe était réputée pour l'immoralité qui y régnait, ce qui a donné l'expression : « *Vivre à la corinthienne* ». On y côtoyait et la corruption morale et le mépris de la sexualité. Si bien que certains chrétiens prônaient un ascétisme rigoriste, se méfiant de la vie sexuelle qu'ils jugeaient peu conciliable avec la sainteté requise des baptisés, tandis que d'autres, tout à l'opposé, estimaient que le corps, comparé aux réalités spirituelles, n'avait aucune valeur, qu'il était périssable et donc que l'on pouvait en user -et en abuser- sans aucune retenue.

C'est ainsi que certains membres de la communauté de Corinthe (tendance rigoriste) considéraient qu'ils devaient renoncer à toute vie sexuelle. Il semble même que certains d'entre eux avaient envisagé de se séparer de leur conjoint pour adopter le célibat. Ils pensaient ainsi manifester davantage leur appartenance au Christ. On comprend qu'il y ait eu débat au sein de la communauté, et qu'on en ait appelé à Paul.

Au chapitre XI de la lettre Paul énonce : « *Au sujet de ce que vous dites dans votre lettre, admettons qu'il soit bon pour l'homme de ne pas toucher la femme* »... Il reprend une expression qu'il a trouvée dans la lettre des corinthiens, (ce n'est donc pas sa pensée), et qui revient à mettre en cause la légitimité du mariage, soit du moins à s'interroger à son propos.

Paul va développer sa pensée en distinguant bien soigneusement ce qui est un commandement du Seigneur (v. 10-11 : « *A ceux qui sont mariés, je donne cet ordre - il ne vient pas de moi, mais du Seigneur- : ...*) et ce qu'il dit dans sa responsabilité d'apôtre (v. 12 : « *Aux autres, je déclare ceci -moi-même et non le Seigneur- : ...* ». et v. 25 : « *Au sujet du célibat, je n'ai pas reçu d'ordre spécial du Seigneur, mais je donne mon avis...* »). Nous allons pouvoir remarquer comment Paul a conscience des difficultés, comment il répond avec humanité et aussi du bon sens.

Au sujet du mariage. En continuité avec l'enseignement de la Bible et du Christ, Paul affirme la monogamie, la réalité du devoir conjugal et l'égalité de l'homme et de la femme, lesquels ont les mêmes droits et les mêmes devoirs : « *Que chacun ait sa femme, et que chacune ait son mari à elle. Que le mari remplisse son devoir d'époux envers sa femme, et de même la femme envers son mari. Ce n'est pas la femme qui dispose de son propre corps, c'est son mari ; et de même, ce n'est pas le mari qui dispose de son propre corps, c'est sa femme* » (v. 2-4). A l'intérieur du couple doit donc exister une parfaite symétrie de droits et de devoirs entre l'homme et la femme. Rien de bien nouveau pour nous, et encore ? A cette époque ce l'était,

particulièrement dans l'affirmation de l'égalité homme-femme, et de la réciprocité entre les époux. : le mariage était alors conçu comme un accord juridique qui permettait l'acquisition d'une femme et qui faisait passer cette dernière de l'autorité du père à celle du mari.

Quant à l'abstinence sexuelle entre époux, Paul ne l'admet que s'il y a accord mutuel, durée limitée et intention spirituelle. Pour éviter tout faux angélisme, il invite les époux à ne pas prolonger une résolution qui, prise dans une excellente intention, pourrait devenir l'occasion de graves tentations : *« Ne vous refusez pas l'un à l'autre, sinon temporairement et en plein accord, pour prendre le temps de prier et vous retrouver ensuite : autrement vous ne sauriez pas vous maîtriser, et Satan vous tenterait »* (v. 5)

A l'adresse des chrétiens mariés, Paul reprend donc l'enseignement de Jésus sur le mariage (Mc 10, 11-12 ; Mt 5, 32). L'égalité des droits et des devoirs exige une vraie réciprocité : *« A ceux qui sont mariés, je donne cet ordre -il ne vient pas de moi mais du Seigneur- : que la femme ne se sépare pas de son mari ; si elle est séparée, qu'elle reste seule, ou qu'elle se réconcilie avec son mari ; et que le mari ne renvoie pas sa femme »* (v. 10-11).

Aux couples où il y a disparité de convictions, l'un étant croyant, l'autre non, Paul donne son avis personnel (*« Je déclare ceci -moi-même et non le Seigneur-»*), et là encore, il n'établit aucune supériorité de l'homme par rapport à la femme : *« Si un de nos frères a une femme non croyante, et que celle-ci soit d'accord pour vivre avec lui, qu'il ne la renvoie pas. Et si une femme a un mari non croyant, et que celui-ci soit d'accord pour vivre avec elle, qu'elle ne renvoie pas son mari. En effet, le mari non croyant se trouve sanctifié par sa femme, et la femme non croyante se trouve sanctifiée par son mari »* (v. 12b-14a). Le parallélisme des formulations souligne, s'il en est besoin, l'égalité de l'homme et de la femme.

Vous remarquerez que Paul introduit ici un élément d'une grande importance : de par le baptême, le mariage est le lieu de la sanctification mutuelle des époux, et même de la sanctification du conjoint non croyant par le conjoint croyant.

[Cette situation ne correspond pas à ce que nous appelons aujourd'hui les mariages mixtes, dont le verset 39 laisse penser qu'ils ne sont pas autorisés. Paul s'adresse à des chrétiens qui se sont convertis depuis leur mariage, tandis que leur conjoint est resté en dehors de la foi au Christ.]

Mais, au fond, Paul était-il bien favorable au mariage ? Après avoir parlé du mariage, en effet, il dit carrément : « *Je voudrais que tout le monde soit comme moi...* » (v.7a). « *A ceux qui sont seuls et aux veuves, je déclare qu'il est bon de rester comme je suis* » (v. 8). Il accepte toutefois des faire des concessions : « *Mais s'ils ne peuvent pas se maîtriser, qu'ils se marient, car mieux vaut se marier que de brûler de désir* » (v.9) ! Finalement, le mariage serait-il un pis-aller ? Si on isole cette phrase du contexte, on peut tout lui faire dire. Il est vrai que Paul insiste pour dire que le célibat choisi est « *une chose bonne* » (il était nécessaire de l'affirmer et dans l'Eglise naissante, et dans la communauté chrétienne de Corinthe !), et il prend tout son sens dans la perspective de l'attente du retour du Christ que l'on pensait imminent : « *Je pense que le célibat est une chose bonne, étant donné les événements redoutables qui nous attendent ; oui, c'est une chose bonne de vivre ainsi* » (v. 26). Il avance même pour justifier sa position un argument qui peut faire sourire : « *Ceux qui choisissent cette vie (le mariage) y trouveront des épreuves, et c'est cela que moi, je voudrais vous éviter* » (v.28). Concernant cet argument, il est nécessaire de se souvenir que c'est un avis, le point de vue de Paul, mais que ce n'est pas parole d'Évangile !

Pour comprendre Paul, il faut se souvenir de la thèse qui sous-tend l'ensemble de son raisonnement et qu'il a énoncé au verset 7 : « *Chacun reçoit de Dieu un don particulier, l'un celui-ci (le mariage), l'autre celui-là (le célibat)* ». Paul ne dit jamais qu'il n'est pas bon pour l'homme d'être marié, et il affirme que ce n'est pas un péché que de se marier (v. 28) (s'il le précise, c'est pour répondre aux chrétiens rigoristes qui pensaient justement que c'était un péché !), mais il donne droit de cité au célibat consacré, au célibat choisi « *pour le royaume* », pour reprendre une expression qui n'est pas de lui, mais de Jésus lui-même (« *le temps est limité... Ce monde tel que nous le voyons est en train de passer* » (1 Co 7, 29 ...31)).

Ceci est tout-à-fait nouveau dans une culture (juive en particulier) qui faisait du mariage une obligation et considérait le célibat comme un malheur. Pour Paul, le mariage et le célibat sont l'un et l'autre un don, un « charisme ». S'il invite les célibataires et les veuves à demeurer dans leur état, « *comme moi* » (v. 8), il conseille aussitôt à celui qui ne peut pas demeurer dans le célibat de ne pas s'obstiner (v. 9). Il s'agit dans tous les cas de répondre à l'appel du Seigneur : « *Je vous dis cela, non pour vous tendre un piège mais pour que vous fassiez ce qui convient le mieux et que vous soyez attachés au Seigneur, sans partage* » (1 Co 7, 35).

Il n'y a donc pas chez Paul de vision négative ou de dévalorisation du mariage. On peut simplement regretter que Paul ne soit pas allé plus loin, en affirmant de façon explicite qu'en aimant leur conjoint ou leurs enfants, les époux aiment le Seigneur. (Ce serait dans la ligne du mariage comme lieu de sanctification).

Pour conclure, un texte bien connu, dans la Lettre aux Ephésiens (5, 21-33) : « *Par respect pour le Christ, soyez soumis les uns aux autres (cet axiome vaut pour tous !) ; les femmes, à leur mari, comme au Seigneur Jésus ; car, pour la femme, le mari est la tête, tout comme, pour l'Eglise, le Christ est la tête, lui qui est le sauveur de son corps. Eh bien ! si l'Eglise se soumet au Christ, qu'il en soit toujours de même pour les femmes à l'égard de leur mari* » (v. 22-24). Cela vous reste en travers de la gorge !

Observez de plus près l'ensemble de l'exhortation dans laquelle se trouve ce passage, et vous remarquerez que trois versets seulement sont consacrés aux devoirs féminins (5, 22-24), alors que sept concernent ensuite les devoirs des maris (5, 25-32). Et donc, Paul s'adresse d'abord à des hommes pour lesquels l'amour vrai et donc égalitaire de leur épouse n'allait pas de soi ! C'est pour cela que, de manière astucieuse, il commence par rappeler aux femmes qu'elles doivent se soumettre à leurs maris. Pourquoi ? Une prédication qui aurait proclamé la fin de la soumission de la femme et l'abolition de toute hiérarchie n'aurait pas été entendue ! En énonçant d'abord ce qui est admis par tous dans la société patriarcale d'alors, il sait qu'il ne rebutera personne et que son auditoire, conquis, écouterait la suite. Autrement dit, tout en reprenant un langage qui, à première vue, paraît maintenir ou établir un ordre hiérarchique entre hommes et femmes, Paul s'adresse d'abord à des hommes auxquels il faut rappeler leurs devoirs. Et ce rappel est lui-même placé sous un axiome : « *Par respect pour le Christ, soyez soumis les uns aux autres* » (v. 21).

Et justement, les obligations des maris sont autrement astreignantes : « *Vous, les hommes, aimez votre femme à l'exemple du Christ : il a aimé l'Eglise, il s'est livré pour elle ; il voulait la rendre sainte en la purifiant par le bain du baptême et la Parole de vie ; il voulait se la présenter à lui-même, cette Eglise, resplendissante, sans tache, ni ride, ni aucun défaut ; il la voulait sainte et irréprochable. C'est comme cela que le mari doit aimer sa femme : comme son propre corps* » (v. 25-28). Voilà la nouveauté de l'Evangile ! Les maris doivent se livrer pour leurs femmes, comme le Christ s'est livré pour l'Eglise. Paul ne conteste pas la position d'autorité qui est reconnue à l'homme dans le contexte culturel donné, mais il montre comment

la primauté de l'homme devient en Jésus-Christ une primauté d'amour. La relation mari et femme ne peut plus être déterminée par des réflexes de supériorité, mais par une attitude faite de dépossession et d'abandon ; en invitant aussi les femmes à respecter réellement leurs maris, l'auteur de cette lettre élève le mariage au rang de sacrement de l'Amour du Christ pour l'Eglise. La nature réelle de l'union conjugale nous est révélée dans l'acte d'offrande du Christ qui, en se livrant pour l'humanité, a manifesté la profondeur et la grandeur de l'Amour de Dieu. Et l'auteur de conclure : « *Comme dit l'Ecriture : 'A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un' Ce mystère est grand : je le dis en pensant au Christ et à l'Eglise* » (v. 31-32).

En conclusion...

Paul n'est pas le misogyne que l'on dit. Il faut apprécier la position de Paul à partir de son centre : « *Vous tous que le baptême a unis au Christ, vous avez revêtu le Christ : il n'y a plus ni juif ni païen, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme, car tous vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus* » (Ga 3, 28), et ne pas isoler un élément périphérique (par ex. : « *Que les femmes se taisent dans les assemblées* ») comme s'il y livrait le cœur de sa pensée. C'est ainsi que l'on s'est trompé sur son compte.

Sûr, Paul appartient à une culture patriarcale qui, avec des nuances, est celle de toute la société antique, qu'elle soit juive ou romaine. Le rapport homme/femme y est pensé en termes hiérarchiques. Il serait donc absurde d'exiger de Paul une sensibilité moderne à la condition de la femme. Il n'est pas contestable que Paul pense bel et bien le statut de la femme à partir d'une structure patriarcale fondée sur l'ordre de la création : le rapport d'autorité va de l'homme à la femme, non l'inverse. Mais devant Dieu et en Eglise, insiste-t-il, le droit du mâle n'a plus cours. Toutefois cette égalisation par la grâce ne doit pas conduire à nier la particularité de chacun.

N'oublions pas que c'est après l'expérience du Christ et à des chrétiens que Paul parle. Cette expérience conduit à la sanctification et la sanctification est contagieuse. L'expérience du Christ n'abolit pas les différences mais elle éclaire et modifie profondément les relations, en particulier au sein de l'Eglise, son Corps, où nous sommes donnés les uns aux autres comme frères et sœurs, et où nous sommes soumis les uns aux autres par les liens de l'amour et de la charité fraternelle. Nous

sommes la famille de Dieu. « *Vous êtes le corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes les membres de ce corps* » (1 Co 12, 27).

Sources :

Daniel MARGUERAT, Paul de Tarse, un homme aux prises avec Dieu,

éd. du Moulin, Lausanne, 1999

Pierre DEBERGÉ, L'amour et la sexualité dans la Bible, éd. Nouvelle Cité, 2002

Pierre DEBERGÉ, Saint Paul, l'Évangile de la liberté, Col. Parole et Silence, 2008

Cahiers Évangile n°82, Les épîtres aux Colossiens et aux Éphésiens, 1992